

Bérenger de la Tour paraît avoir eu plusieurs enfants de son second mariage, c'est lui-même qui nous l'apprend. Nous avons relevé dans son *mémoire autographe*, ce qui suit : « Donation d'entre vifs faicte par Jehanne et Catherine Coste sœurs..... de tous leurs biens sauf les fruicts « et 10 livres pour une fois à moy et à damoiselle Claude « de Larque ma femme et à mes enfants héritiers. Receu « par M<sup>e</sup> Jehan Avond, notaire d'Albenas, au mois de « mai 1588.

« Acte d'insinuation d'icelle faicte à Largentière, la « Court royale y estant à cause des troubles audit temps. »

Un peu plus bas, nous lisons encore :

« Transaction entre Jehanne Coste et ses sœurs moy « assistant, par laquelle je leur ay baillé leur légitime en « fonds... le 10 août 1591. »

Bérenger n'était que donataire et non parent. Ce genre de donation était assez fréquent et nous en avons relevé plusieurs exemples.

Nous n'avons pas trouvé trace des enfants de son second mariage ; il est probable qu'ils ne lui ont pas survécu.

Nous avons dit que Bérenger de la Tour, de son alliance avec Marguerite de Marnas, eut une fille unique, Suzanne, qui épousa, le 26 janvier 1607, noble Sampzon de Laborie.

Dans le contrat de mariage nous lisons :

« Ladite Suzanne (qui avait perdu son père et sa mère) « s'est constituée en dot tous et chascuns ses biens, fruicts « et revenus..... Plus ledit Laborye a promis donner à lad. « damoiselle de la Tour en bagues et joyaulx jusques à la « somme de cent escus — plus en cas de prédécès se sont « lesdites parties promis donner l'un à l'autre, le prémou- « rant au survivant, la somme de six cents livres.

« Damoiselle de la Tour procédant de l'avis et conseil